



MIGRATION · ÉQUITÉ · INTERCULTURALITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

adate.org

Sommaire

| | |
|---|----|
| Le mot du Président | 5 |
| Notre organisation | 6 |
| Le Pôle Asile, Accueil et Hébergement | 8 |
| SPADA, Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile | 12 |
| HUDA, Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile | 16 |
| HUDC, Hébergement d'Urgence de Droit Commun | 18 |
| CADA, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile | 20 |
| MNA, Mineurs Non-Accompagnés | 22 |
| Service Juridique | 24 |
| Service Insertion Innovation Interculturalités | 26 |
| Service Technique | 28 |
| Nos financeurs | 29 |
| Coordonnées des Services | 32 |





Le mot du Président

L'année 2020, particulière à tous points de vue, n'a pas été pour l'ADATE, une année sans activité, bien au contraire.

La crise sanitaire a été particulièrement compliquée à traverser. Elle nous a contraints, comme tous les employeurs, à mettre en place de façon urgente le télétravail et notre personnel en temps partiel, au moins pour une partie de l'année. La complexité du suivi des situations des jeunes, des hébergés, des familles d'accueil, dans ce contexte très exceptionnel, n'en a été que plus stressante. Heureusement, les effets du deuxième confinement ont été atténués par la mise en place d'un plan de continuité de l'activité qui a amorti les effets de la crise, qui a permis de maintenir une activité d'accueil et d'accompagnement au bénéfice des MNA, des demandeurs d'asile et de préserver autant que faire se peut un certain niveau de qualité dans les relations au travail.

Mais au-delà des difficultés quotidiennes qu'ont connues toutes les organisations pendant cette période de pandémie internationale, et auxquelles **nos collaborateurs ont su faire face avec professionnalisme**, l'ADATE a continué à se structurer, à s'organiser pour mieux répondre aux défis de demain.

Un travail, en étroite collaboration avec nos autorités de tarifications ou de tutelles, a été entrepris pour faire suite aux demandes de la cellule d'inspection, diligentée conjointement par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Département de l'Isère, afin d'élaborer en totale concertation, dès le début de l'année 2021, un véritable plan d'actions.

Le sujet des logements, dans le cadre de l'absolue nécessité de procurer aux hébergés des conditions de vie dignes, **conformes à l'idée que nous nous faisons de l'Accueil**, nous a conduit à revoir significativement notre politique immobilière, pour prendre en compte les critères de décence et respecter les indications réglementaires.

Pour répondre à l'appel à projet publié par le Département à propos de l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés, nous avons travaillé dès le début de l'année avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance, à l'élaboration d'une réponse unique et concertée. Même si notre proposition commune n'a pas été retenue, dès le début de l'automne un travail approfondi d'évaluation de notre action a été entrepris, puis présenté au Département, pour déboucher sur une convention renouvelée, **dans un climat affirmé de confiance restaurée**.

Au mois de Juin, nous avons posé la première pierre de la restructuration globale et intégrale de l'ADATE en "Pôle", avec la création du **Pôle Asile**. Cette nouvelle organisation a déjà reçu un accueil très favorable de la part de nos autorités de tutelle.

Dès la fin de l'année, le service juridique et le service insertion se sont rapprochés pour travailler à l'émergence d'actions ressources, transversales, au service de tous les demandeurs d'asile et MNA, tant en interne qu'en externe.

Concomitamment au départ de l'ancien Directeur Général, l'arrivée de la nouvelle Directrice Générale est un des faits les plus importants de l'année, et certainement le plus emblématique.

Sa feuille de route est claire. **Sa mission**, explicitée longuement dans le cadre d'un long processus de recrutement, est définie exhaustivement. **Ses objectifs sont précis**.

Un premier travail important de restructuration et de mises en conformité avec la réglementation du secteur médico-social (suites de l'inspection) est indispensable et URGENT. Elle a l'impérative obligation de mettre notre association **en ordre de marche**, en cohérence avec les décisions prises par le bureau et entérinées par le Conseil d'Administration.

Un second travail consiste à redonner de la **lisibilité et de la visibilité** à notre association. Son action doit être déterminante en la matière, notre futur en dépend.

Un troisième travail est la réécriture du projet de l'association ADATE, fondement de notre engagement, guide de nos actions. C'est un outil capital pour nos équipes, prenant en compte la parole des personnes concernées, favorisant l'accès aux droits, et luttant contre les discriminations.

Ce sera notre marqueur, notre ADN, un recommencement, NOTRE BUT.

Je connais la détermination de Sonia Le Groumellec à honorer sa mission. Son action sera capitale pour le devenir de l'ADATE. Elle a toute ma confiance.

En conclusion, je veux redire à tous que l'écueil de cette année particulière que nous venons de traverser, n'a pu être franchi que **grâce aux collaborateurs de l'ADATE et à leur professionnalisme mais aussi grâce à la confiance rétablie avec nos tutelles**.

Je remercie Jean Marc GAMBIA pour son action pendant 5 ans à la direction de l'association.

Et même si mon rôle est de regarder vers demain pour préparer notre avenir, je suis réellement très admiratif du travail accompli en 2020 par chacun de **nos services**, par **notre nouvelle Directrice Générale** depuis son arrivée et par **le bureau** qui m'épaule et m'éclaire au quotidien.

Nous sommes sur la bonne voie. J'ai confiance en vous et dans cette association dont je suis très fier d'être le Président.

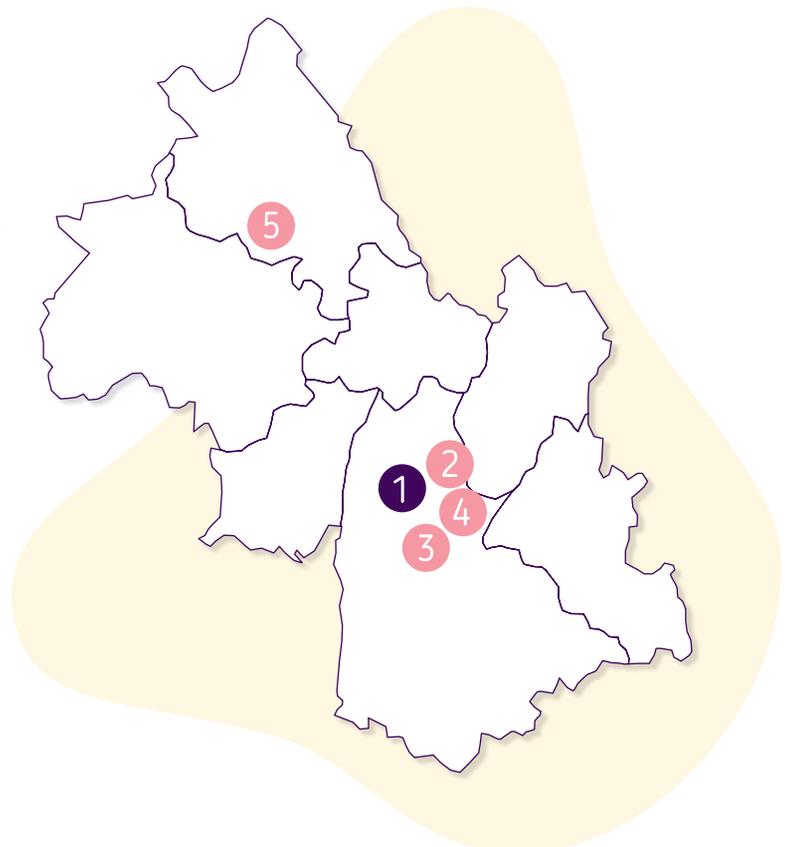
Jean-François Clappaz
Président



NOTRE ORGANISATION

5 SITES EN ISÈRE

- 1 Grenoble Stalingrad**
 - Siège
 - Services Généraux
 - Centre d'accueil des demandeurs d'asile Centre-Isère (CADA)
 - Service Interprétariat et Traduction
 - Service Juridique
 - Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA)
 - Service Insertion, Innovation, Interculturalité
- 2 Grenoble Sainte-Claire**
 - Service Mineurs non accompagnés (MNA)
- 3 Grenoble Colibris**
 - Pôle d'hébergement d'urgence Droit Commun (PHU-DC)
 - Pôle d'hébergement d'urgence Demandeurs d'asile (PHU-DA)
- 4 Grenoble Bouchayer**
 - Service Technique
 - Banque Alimentaire
- 5 Bourgoin-Jallieu Les Acacias**
 - Centre d'accueil des demandeurs d'asile Nord-Isère (CADA)
 - Service Juridique
 - Service Insertion, Innovation, Interculturalité

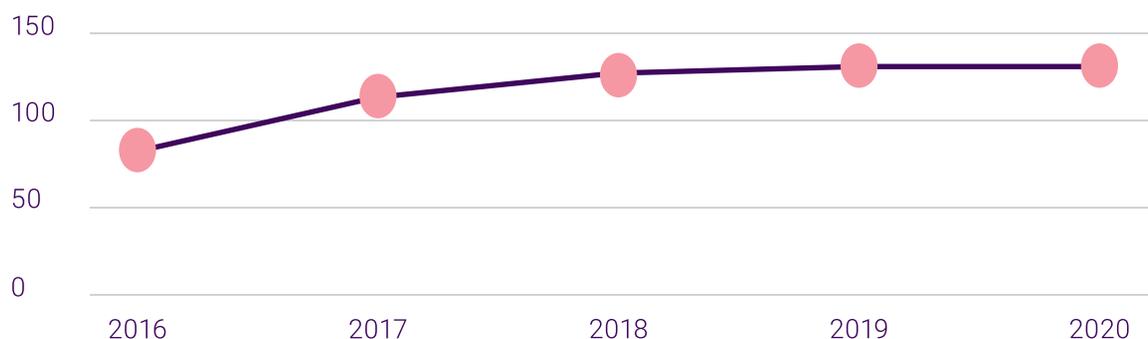


LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT VIVRE L'ADATE

129 salariés constituaient l'équipe au 31/12/2020 dont 109 en CDI

- **105** femmes
- **24** hommes

Évolution des effectifs



LES MÉTIERS DE L'ADATE

- Accompagnateurs sociaux (Educateurs spécialisés, CESF, ASS...)
- Animateurs locaux d'intégration
- Juristes
- Formateurs FLE
- Médiateurs interculturels
- Formateurs chargés d'insertion
- Traducteurs, interprètes, interprètes/traducteurs
- Agents d'accueil
- Agents techniques
- Fonctions supports (assistants administratifs, comptables, ressources humaines, coordination, direction...).

13 administrateurs ont pris part à la gouvernance de l'association.

30 bénévoles ont prêté main forte.

7 stagiaires ont été accueillis.

- SIII : 2
- Ressources humaines : 2
- CADA : 1
- Service Juridique : 1
- Service Traduction & Interprétariat : 1





LE PÔLE ASILE, ACCUEIL & HÉBERGEMENT

2020

le Pôle **Asile, Accueil & Hébergement** est créé afin d'assurer la supervision globale des services dédiés

LES MISSIONS DU PÔLE

Le Pôle Asile, Accueil et Hébergement a pour mission principale d'apporter un appui et d'être une ressource pour les acteurs de terrain des trois services d'accueil et d'hébergement – SPADA, PHU et CADA.

En lien avec le projet associatif, le pôle assure la construction et la mise en oeuvre des projets de service et des outils de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale.

En s'appuyant sur son expertise, il veille à l'application rigoureuse du cadre réglementaire, à favoriser la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes accueillies, à l'amélioration continue des pratiques professionnelles, à l'articulation des actions des trois services et à la fluidité de l'information interne et externe.

Grâce à une vision transversale et globale, il favorise l'émergence de projets interservices pour répondre aux besoins des usagers et aux priorités de l'Etat.

Le Pôle contribue également aux orientations des organes de décision et à leur mise en oeuvre et assure, en lien avec la Direction générale, la représentation des dispositifs du pôle au sein des instances externes de concertation et auprès des partenaires institutionnels.

Il participe enfin au développement du réseau partenarial avec les acteurs et associations du secteur social et sanitaire.

LES OBJECTIFS DU PÔLE

Les objectifs du pôle reposent sur 3 priorités :

La personne et son parcours

- favoriser des solutions plurielles de prise en charge
- mettre à disposition l'expertise des uns au bénéfice des autres
- mutualiser les outils
- développer les échanges de bonnes pratiques
- favoriser la mise en place de projets interservices

L'efficacité de l'organisation, du fonctionnement et de la gouvernance

- harmoniser les procédures, les modes d'organisation, la cohérence des projets
- renforcer la cohésion des équipes, faciliter la communication entre les services

Prendre en compte les contraintes administratives, organisationnelles, territoriales et humaines

LES SERVICES DÉDIÉS

→ SPADA

Les **Structures de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile** constituent le premier échelon de la chaîne faisant partie du schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. Les SPADA sont tenues d'assurer trois prestations :

- le premier accueil en amont du passage en Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile (GUDA),
- l'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile non hébergés dans le Dispositif National d'Accueil (DNA),
- l'accès aux droits des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) non pris en charge dans un dispositif dédié.

→ PHU

Le **Pôle d'Hébergement d'Urgence** est un service social d'accueil et d'hébergement de personnes en demande d'asile ou sans abri. Il est constitué de deux dispositifs - un dispositif d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'asile (HUDA) et un dispositif d'Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC).

- Le dispositif HUDA est habilité à accueillir et héberger depuis 2011 des demandeurs d'asile orientés par l'Office Français de l'Immigration et l'Intégration dans le cadre du dispositif national d'accueil et propose un accompagnement global pendant la procédure de demande d'asile.
- Le dispositif HUDC est destiné aux personnes en grande difficulté sociale orientées par le 115. Il s'inscrit dans un service public de l'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées visant à garantir à toute personne concernée des prestations adaptées à ses besoins pour lui permettre de retrouver son autonomie et d'accéder dans le meilleur délai à un logement de droit commun.

→ CADA

Le **Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile** est un établissement social qui intervient dans le domaine de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile orientés par l'OFII dans le cadre du dispositif national d'accueil.



LE PARCOURS DU DEMANDEUR D'ASILE

ARRIVÉE EN FRANCE

SPADA STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

1

PRISE EN CHARGE

- Transmet à la préfecture le formulaire de demande d'asile
- Réalise une photo d'identité des demandeurs
- Informe sur la procédure et les motifs de la demande de protection
- Prend RDV au **GUDA**

GUDA GUICHET UNIQUE DES DEMANDEURS D'ASILE

2

ADMISSION AU SÉJOUR & CONDITIONS D'ACCUEIL

PRÉFECTURE

admet au séjour et décide de la procédure correspondante à la situation des personnes

- Questions sur le parcours depuis le pays d'origine.
- Empreintes des dix doigts.
- Attestation de demande d'asile valable un mois.
- Remise de formulaire de demande d'asile ou saisine de l'État responsable pour les personnes dont la demande relève d'un autre État de l'UE.

OFII

OFFICE FRANÇAIS DE L'INTÉGRATION ET DE L'IMMIGRATION évalue la situation des personnes (famille, santé...) et propose les conditions matérielles de l'accueil.

- Droit à l'allocation pour demandeur d'asile
- Accompagnement
- Hébergement



3 HÉBERGEMENT

- Orientation et transport vers un hébergement
- Mise à disposition d'une adresse
- Ouverture des droits : CMU, compte bancaire, école...
- Aide à la constitution du dossier **OFPRA**

3 PAS D'HÉBERGEMENT

- Domiciliation
- Ouverture des droits
- Aide à la constitution du dossier **OFPRA**

HUDA
HÉBERGEMENT
D'URGENCE
DES DEMANDEURS D'ASILE

CADA
CENTRE D'ACCUEIL
DES DEMANDEURS D'ASILE

SPADA
STRUCTURE
DE PREMIER ACCUEIL
DES DEMANDEURS D'ASILE

OFPRA OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION
DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES

4 INSTRUCTION DES DEMANDES

REJET

CNDA
COUR NATIONALE DU DROIT
D'ASILE AVEC DEMANDE D'AIDE
JURIDICTIONNELLE

REJET

ACCORD

STATUT DE RÉFUGIÉ
Carte de résident
valable 10 ans

PROTECTION SUBSIDIAIRE
Titre de séjour de 4 ans
renouvelable

SPADA

Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

L'année 2020 a été marquée par l'intégration de la SPADA au pôle « Asile, Accueil & Hébergement » et la crise sanitaire qui a fortement impacté l'activité du service.

Si les nouveaux-arrivants ont diminué de moitié, les vulnérabilités se sont accentuées avec le contexte sanitaire et les restrictions d'accès aux services de l'État ont entraîné une sollicitation constante de la SPADA pour répondre aux demandes et assurer le lien avec les autres organismes et administrations.



L'ÉQUIPE



| | | ETP |
|---|---------------------------|------|
| 1 | Directeur de pôle | 0,07 |
| 1 | Coordinatrice | 1 |
| 1 | Assistante Administrative | 1 |
| 1 | Accompagnateur Social | 1 |
| 3 | Juriste | 2,89 |
| 2 | Agent d'accueil | 1,99 |
| | Total | 7,94 |

Crise sanitaire

La crise sanitaire a eu un impact considérable sur le flux des nouveaux arrivants, le fonctionnement des acteurs de l'asile et l'activité de la SPADA.

Nombre de personnes prises en charge (par rapport à 2019):

| | | |
|------|--------------------|------|
| 1280 | Premier accueil | -44% |
| 1078 | Accompagnement DA | -49% |
| 98 | Accompagnement BPI | -14% |

Le premier confinement a engendré une paralysie quasi complète des activités liées à l'asile : arrêt total du GUDA, fermeture au public de la DT OFII, interruption du PRD, suspension des entretiens OFPRA et des audiences CNDA... La SPADA a suspendu l'accueil physique du public pour poursuivre l'accompagnement social et juridique des usagers à distance. Une plateforme téléphonique de renfort a été mise en place afin d'informer, orienter et préenregistrer les primo-arrivants. Les signalements des vulnérabilités et les orientations vers un hébergement se sont néanmoins poursuivis en lien avec l'OFII, le SIAO et les maraudes.

Suite à la restriction des accès du public à de nombreuses administrations et organismes partenaires, les flux se sont reportés sur la SPADA qui devait répondre aux différentes demandes des usagers tout en assurant le lien avec les structures concernées. Dès lors, la SPADA a dû faire appel à un agent de sécurité afin de réguler les flux de personnes dans les locaux.

Dès le déconfinement, la SPADA a pu reprendre progressivement les rdv en présentiel et l'accueil physique avec toutefois une diminution de la capacité d'accueil engendrée par les mesures sanitaires.

Les formations effectuées en 2020

Au cours de cette année, les contraintes sanitaires ont demandé une adaptation des modalités de formation. Ainsi, l'équipe a pu participer à des formations en interne par le biais du Service Juridique de l'ADATE, dans un but d'actualisation des connaissances et d'approfondissement des thématiques abordées au quotidien par la SPADA : le droit d'asile, la procédure Dublin, la demande d'asile des mineurs craignant l'excision, l'intégration des BPI, le droit des étrangers...

Par ailleurs, depuis la rentrée 2020, une juriste de la SPADA consacre un travail de veille et de recherches géopolitiques et juridiques permettant l'élaboration de documents d'information rapide à disposition des salariés ou l'organisation de formations régulières à destination de l'équipe de la SPADA et des autres services du pôle.

Les bénévoles

L'équipe salariée a toujours été assistée par deux bénévoles qui intervenaient lors des permanences, trois demi-journées par semaine, pour la remise du courrier, pour accompagner les demandeurs d'asile sur divers démarches administratives ou simplement parfois pour être à l'écoute. Toutefois, au regard des restrictions liées à la crise sanitaire, l'activité des bénévoles a dû être suspendue.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Durant les premiers mois de 2020, l'équipe a pu bénéficier de temps d'analyse de la pratique professionnelle. Suite à la crise sanitaire et au départ de la psychologue qui intervenait auprès du service, les séances d'APP ont été suspendues avant de pouvoir être à nouveau reprogrammées. L'objectif d'un groupe d'analyse de la pratique est d'aborder des situations professionnelles complexes de manière commune et interdisciplinaire. Ce temps d'échanges permet la prise de recul, le développement d'une culture commune, d'une posture et d'entretenir et renforcer la cohésion d'équipe.

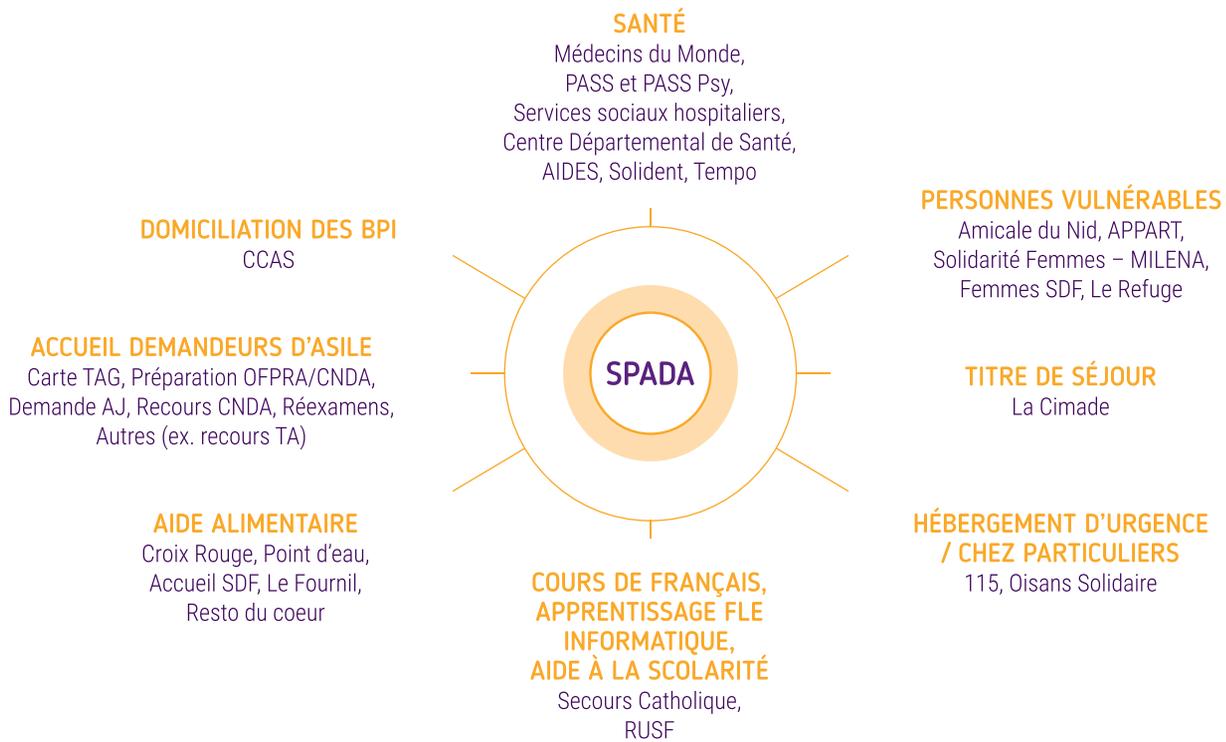
Les outils de pilotage

Les principaux outils de pilotage du service sont les deux systèmes d'information : le DN@NG de l'OFII et le logiciel interne « Digi-migrants ». Ce logiciel développé spécifiquement pour répondre au cahier des charges de la SPADA permet de suivre les indicateurs d'activité et de répondre aux demandes de reporting des deux financeurs - l'OFII et le Fond Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l'UE.

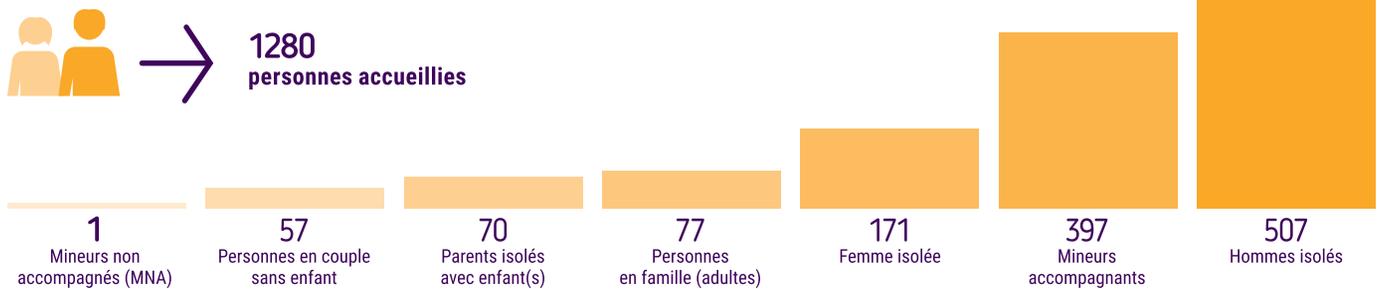
En outre, un tableau de bord mesure les délais moyens d'accès aux droits sociaux des BPI et la durée avant la prise en charge effective par un dispositif dédié ou de droit commun.

Chaque mois un tableau d'indicateurs d'activité est transmis à la coordination du groupement solidaire et tous les trois mois sont remontés les indicateurs d'activité et de fonctionnement.

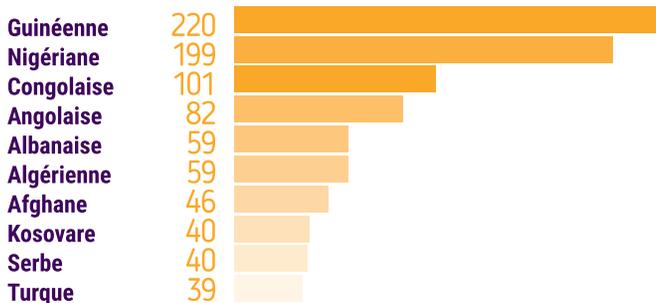
CERCLE PARTENARIAL



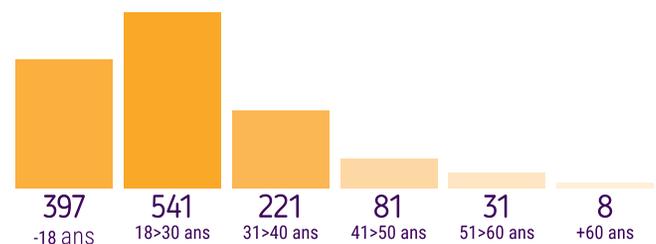
PREMIER ACCUEIL EN AMONT DU GUDA



NATIONALITÉS



CARTOGRAPHIE DES ÂGES



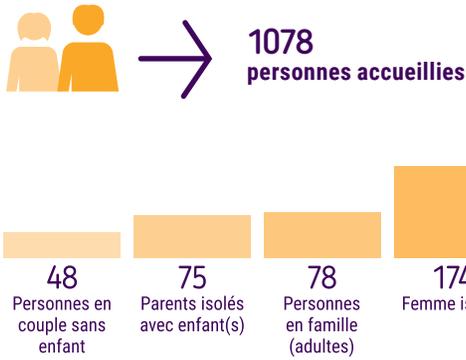
64 nationalités accueillies

9 jours délai moyen d'accès au GUDA de Grenoble en 2020

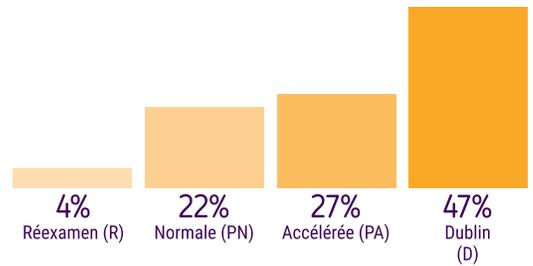


Ce projet est cofinancé par le Fonds Asile Migration et Intégration

ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE NON HÉBERGÉS DANS LE DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL (DNA)



PROCÉDURES



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET JURIDIQUE

- 1030 Aide pour l'ouverture d'une couverture médicale
- 1030 Orientation vers l'hébergement généraliste
- 812 Acheminement vers le DNA
- 786 Aide pour compléter le dossier OFPRA
- 487 Acheminement vers le Pôle régional Dublin (PRD)
- 329 Orientation vers l'OFII pour une ARV

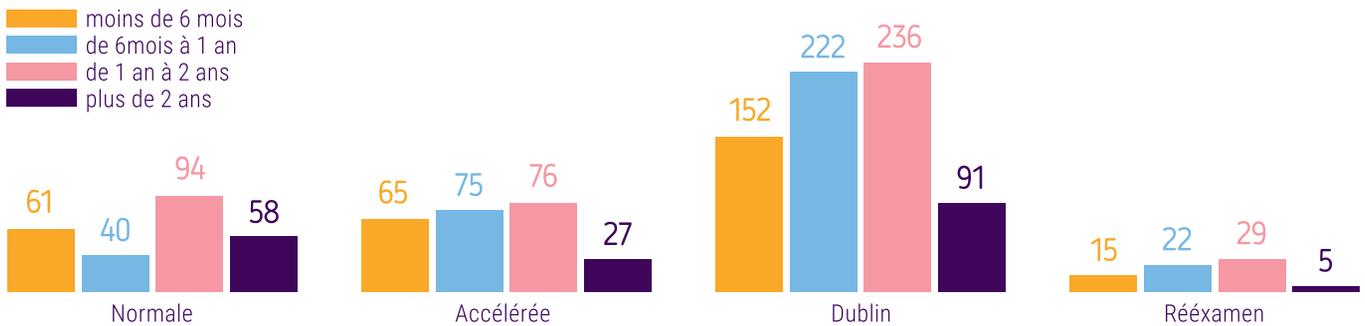
2957 RDV d'accompagnement en 2020.

DOMICILIATION ET GESTION DU COURRIER

- 33669 Courriers enregistrés
- 14870 Courriers distribués
- 10381 Courriers renvoyés en NPAI
- 853 Ouvertures de domiciliation
- 1240 Résiliations de domiciliation
- 898 Courriers réexpédiés vers une autre adresse

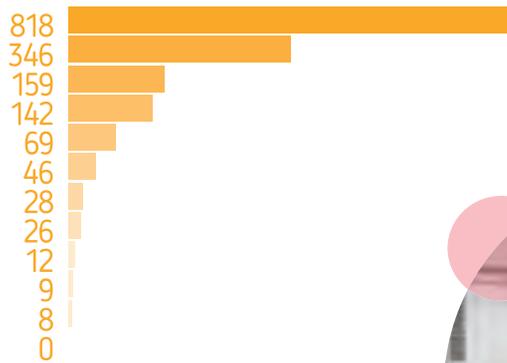
1064 personnes domiciliées dont 211 mineurs accompagnants.

DURÉE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ACCUEILLIES



TYOLOGIE DES SORTIES DU DISPOSITIF

- Orientation hébergement OFII
- Débouté
- Courrier non retiré
- BPI
- Réorientation vers SPADA d'origine (Dublin)
- Dublin déclaré en fuite
- Désistement
- Transfert Dublin
- Autres (clôture, changement d'adresse...)
- Demande de réexamen irrecevable
- Absences aux RDV (OFPRA, CNDA, OFII, PREF)
- Violences



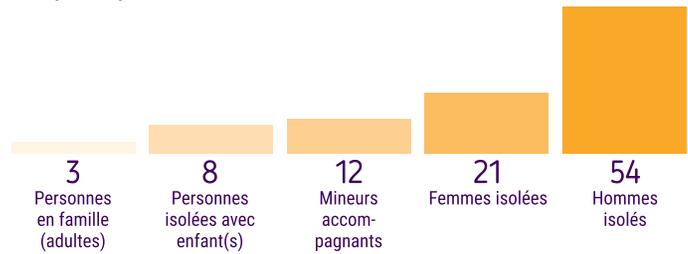
1663 sorties du dispositif



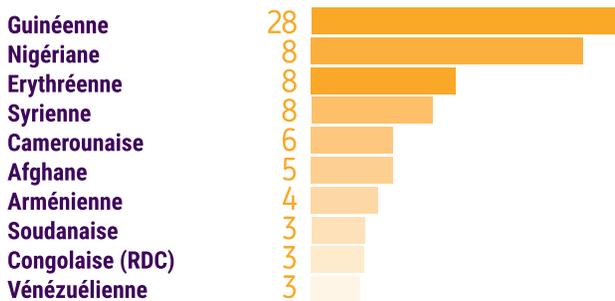
ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE À L'ACCÈS AUX DROITS (BPI)



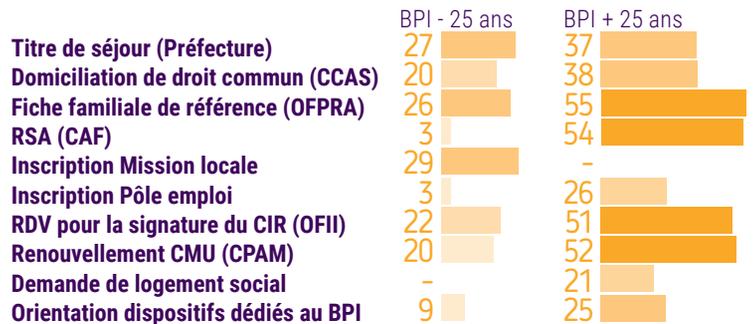
98 BPI sur les 142 demandeurs d'asile ayant obtenu une protection internationale ont bénéficié d'un accompagnement.



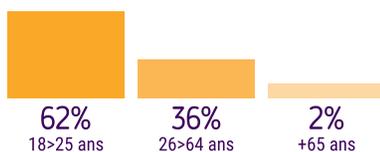
PRINCIPALES NATIONALITÉS



TYPOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT



CARTOGRAPHIE DES ÂGES



DÉLAIS MOYENS

Jours

- 114 Entrée dans le dispositif dédié
- 127 Suivi en SPADA
- 73 Domiciliation statutaire
- 13 Obtention d'une domiciliation de droit commun
- 168 Signature du CIR
- 20 Dépôt du dossier CAF
- 83 Ouverture effective des droits CAF
- 115 Dépôt du dossier Logement
- 66 Inscription à Pole Emploi
- 30 Inscription à la Mission Locale

TYPOLOGIE DES SORTIES DES BPI

| | | - 25 ans | + 25 ans |
|------------------------|---|----------|----------|
| Dispositifs dédiés BPI | Logement accompagné (circuit DDCS PALHDI) | 0 | 0 |
| | Centre provisoire d'hébergement | 0 | 0 |
| | Garantie Jeunes Réfugiés | 7 | 0 |
| | CTAIR | 2 | 23 |
| | RISING | 1 | 7 |
| Autres | Logement parc privé | 5 | 9 |
| | Logement parc public | 0 | 1 |
| | Services sociaux de droit commun | 6 | 10 |
| | Résidence sociale | 0 | 5 |
| | Hébergement d'insertion | 0 | 2 |
| | Hébergement d'urgence | 0 | 2 |
| | Solution individuelle | 1 | 5 |
| Sans solution | 1 | 0 | |
| Total | | 87 | |

PERSPECTIVES 2021

Les perspectives en 2021 seront dirigées vers une **poursuite du partenariat avec Forum réfugiés COSI** pour répondre au **nouvel appel d'offre du marché public SPADA**, une consolidation du réseau partenarial, et une ouverture vers les autres services de l'asile afin de favoriser une meilleure coordination et une harmonisation des pratiques des services au sein du pôle.

Parmi les projets les plus importants :

- Adaptation des moyens pour s'inscrire dans le processus de dématérialisation de la demande d'asile : **réaménagement des locaux, mise en place de bornes de consultation** à disposition des demandeurs d'asile et formation du personnel,
- **Formalisation du partenariat avec le CCAS de Grenoble** pour la domiciliation des BPI,
- **Poursuite du développement de l'application « Digi-migrants »**,
- **Approfondissement du partenariat avec les associations spé-**

cialisées afin de prendre en compte et accompagner au mieux les publics vulnérables (victimes TEH, personnes LGBT),

- **Consolidation partenariale avec les acteurs de l'intégration des BPI**,
- **Décloisonnement de la prestation d'accompagnement à l'accès aux droits des BPI** par la sensibilisation du reste de l'équipe aux missions d'accompagnement et aux dispositifs d'intégration dédiés,
- **Développement des formations géopolitiques** de la SPADA à destination des équipes des autres services du pôle,
- **Poursuite de la logique de transversalité collaborative** des référents sur les thématiques communes aux différents services,
- **Reprise des rencontres du cercle partenarial de la SPADA** en incluant les autres services du pôle « Asile, Accueil & Hébergement »,
- **Réécriture d'un nouveau marché public.**

PÔLE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE HUDA

Hébergement d'urgence pour les Demandeurs d'Asile

L'ÉQUIPE



| | ETP HUDA |
|-----------------------------|-------------|
| 1 Directeur de Pôle | 0,20 |
| 1 Assistante Administrative | 0,41 |
| 1 Coordinateur | 1 |
| 1 Agent d'accueil | 0,64 |
| 7 Accompagnateur social | 5,40 |
| 2 Agents techniques | 1,20 |
| 2 Juristes | 1,19 |
| 1 Services Généraux | 0,27 |
| Total | 12,29 |

Qualifications

76% de nos intervenants sociaux sont diplômés d'état dans l'action sociale

L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

En 2020, les accompagnateurs sociaux des services HUDA ont continué à bénéficier une fois par mois de séances d'analyse de la pratique professionnelle (APP), animées par un psychologue. Les juristes des deux dispositifs ont également bénéficié de séances APP avec l'équipe du service juridique de l'ADATE.

Ces séances ont permis aux équipes d'aborder des situations complexes de manière commune et interdisciplinaire, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et de prendre du recul tout en développant une culture commune.

Crise sanitaire

L'année 2020 a été l'occasion de collaborer avec une équipe nouvellement reconstituée, comptant des profils professionnels tant divers que complémentaires. Bousculée dans ses pratiques par une année pandémique complexe à bien des égards, elle a su faire preuve de qualités d'adaptation et de mobilisation.

Lors du premier confinement, une continuité de service a pu être maintenue malgré la fermeture des administrations et d'un bon nombre d'associations. Nos professionnels ont maintenu un contact régulier avec les résidents et ont recentré leurs missions sur la gestion des urgences et la distribution alimentaire.

Les équipes ont dû s'adapter à d'autres formes de communication par voie dématérialisée et faire preuve d'inventivité dans leurs pratiques au quotidien. Cette adaptation des méthodes de travail a permis d'accompagner avec efficacité nos publics et de maintenir auprès d'eux un lien social précieux. Les accompagnateurs sociaux ont gardé un contact téléphonique quotidien avec les personnes accompagnées afin d'échanger sur la situation sanitaire, s'assurer de leur état de santé mais aussi du climat social au sein des logements.

Lors du déconfinement, nous avons réduit la présence des professionnels dans les bureaux par moitié avec un système d'alternance entre télétravail et présentiel. Seuls les rendez-vous prioritaires ont été maintenus.

Toute l'organisation du travail a été repensée afin de pouvoir se conformer aux consignes sanitaires du gouvernement.

L'année 2020 nous a permis malgré tout de concrétiser :

- La structuration du service technique et le renforcement des liens avec l'équipe socio-éducative,
- L'intégration de l'HUDA au pôle « Asile, Accueil & Hébergement »,
- La révision du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement
- La mise en place d'une procédure de signalement des événements indésirables et graves,
- La finalisation des protocoles d'hygiène et de sécurité.

Au cours de cette même année, nos ateliers d'apprentissage du français à destination de nos hébergés ont également connu une évolution notable.

NOS PARTENAIRES

SANTÉ Médecins du Monde, PASS et PASS Psy, Solident, Centre 2 Santé, Centre Départemental de Santé (CDS), POP'S, CMP Oréades, Planning Familial, Orspere-Samdarra, Le Caméléon

HEBERGEMENT / LOGEMENT DES BPI Si-SIAO, Pôle Habitat social, BALD PALDHI, Résidences sociales ADOMA, ODTI, FJT, INSAIR 38, Dispositif logement d'abord

EMPLOI Pôle Emploi, Mission locale, Unis-Cité, RISING, SLS, GEIQ 38, dispositif STEP's, AFPA (HOPE)

NUMÉRIQUE Emmaüs Connect, Secours Catholique.

FLE SIII de l'ADATE, IRIS

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE OU DE TRAITE DES ÊTRE HUMAIN Amicale du Nid, service Appart de l'ALTHEA, Solidarité Femmes –MILENA

SCOLARITE / PARENTALITE

Petite enfance : AS Hôpital couple-enfant, CDS, PMI, LEAP.

Scolarité: CIO, PRE, AFEV, APASE

Protection de l'enfance: ASE

Parentalité : SIII de l'ADATE

SPORT / CULTURE Amel France, Big Bang Ballers, Ligue de l'Enseignement

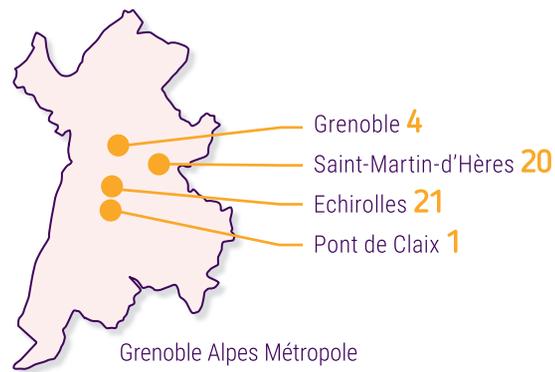
ACCES AU SEJOUR ADA, APARDAP, la Cimade, SPADA, Service juridique ADATE

AIDES MATÉRIELLES / FINANCIÈRES BAI; Agence du don en Nature, Dons solidaires, Croix Rouge, Restos du coeur, Département, Diaconat protestant, Secours Catholique

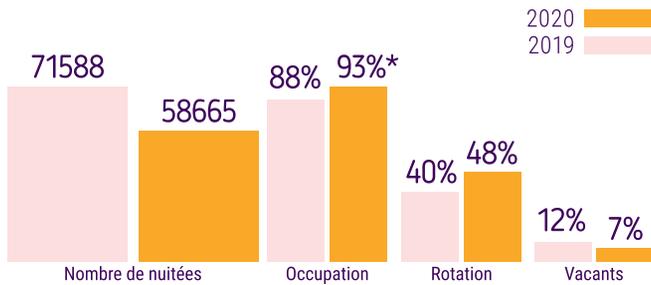
MOBILITE Mobilité TAG / Illico Solidaire / Plateforme Mobilité

RÉPARTITION DES LOGEMENTS HUDA

224 places réparties sur 46 logements en Isère

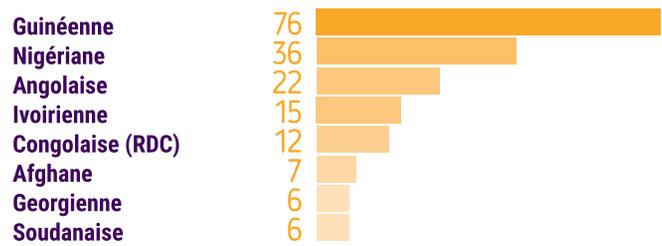


TAUX D'OCCUPATION

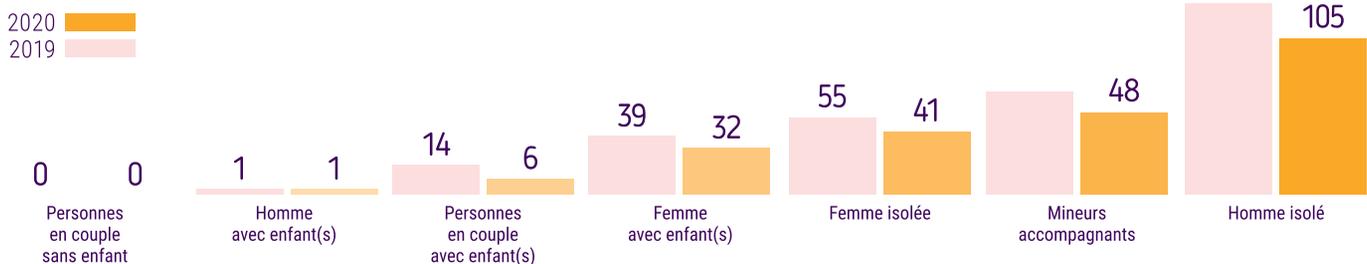


*Le service a vu sa capacité d'accueil diminuer durant le second semestre en raison de l'externalisation de 135 places d'un immeuble de la ville d'Echirolles voué à démolition.

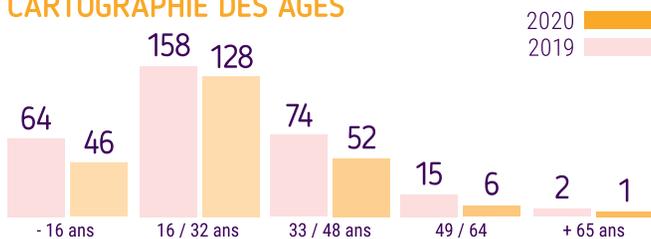
PRINCIPALES NATIONALITÉS



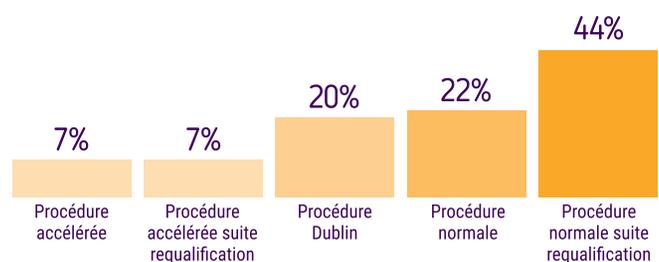
TPOLOGIE DES HÉBERGÉS



CARTOGRAPHIE DES ÂGES



RÉPARTITION DES PROCÉDURES



PERSPECTIVES 2021

- Réhabilitation du parc de logements de l'HUDA.**
 2021 sera dans la continuité du travail initié depuis 2018, à savoir la captation de nouveaux logements afin de permettre à notre dispositif de retrouver sa capacité d'accueil initiale de 224 places. L'objectif est de constituer des unités de vie de taille modérée (de 3 à 6 personnes) avec une exigence particulière sur les normes de décence, l'accessibilité et l'environnement social pour favoriser la mixité sociale.
- Développement partenarial sur le champ de la santé mentale.**
 L'équipe entend prospecter de nouvelles ressources pour favoriser une prise en charge plurielle, afin de répondre aux besoins exponentiels d'accompagnement de nos hébergés.
- Optimiser les ressources actuelles** en vue du renforcement de l'accompagnement de nos publics BPI (logement / emploi /

ressources / apprentissage linguistique) et développement d'un réseau partenarial significatif qui viendra en complément des mesures et dispositifs existants.

- Se doter d'un nouvel outil de gestion et de suivi administratif** plus performant, évolutif et répondant à nos besoins professionnels que le pôle « Asile, Accueil & Hébergement » est en train de développer. Ce nouveau support de travail marquera sans aucun doute une avancée significative dans notre pratique quotidienne et accompagnera les évolutions de notre service.
- Enfin, l'implication dont a su faire preuve notre équipe auprès de nos hébergés tout au long de l'année annonce les prémices de futurs projets qui vont oeuvrer pour un **accompagnement évolutif de nos publics**.

PÔLE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE HUDC

Hébergement d'Urgence de Droit Commun

L'ÉQUIPE



| | ETP HUDC |
|-----------------------------|--------------|
| 1 Directeur de Pôle | 0,33 |
| 1 Assistante Administrative | 0,64 |
| 1 Coordinateur | 1 |
| 1 Agent d'accueil | 1,01 |
| 7 Accompagnateur social | 6,56 |
| 2 Agents techniques | 0,86 |
| 2 Juristes | 1,79 |
| 1 Services Généraux | 0,43 |
| Total | 15,88 |



Crise sanitaire

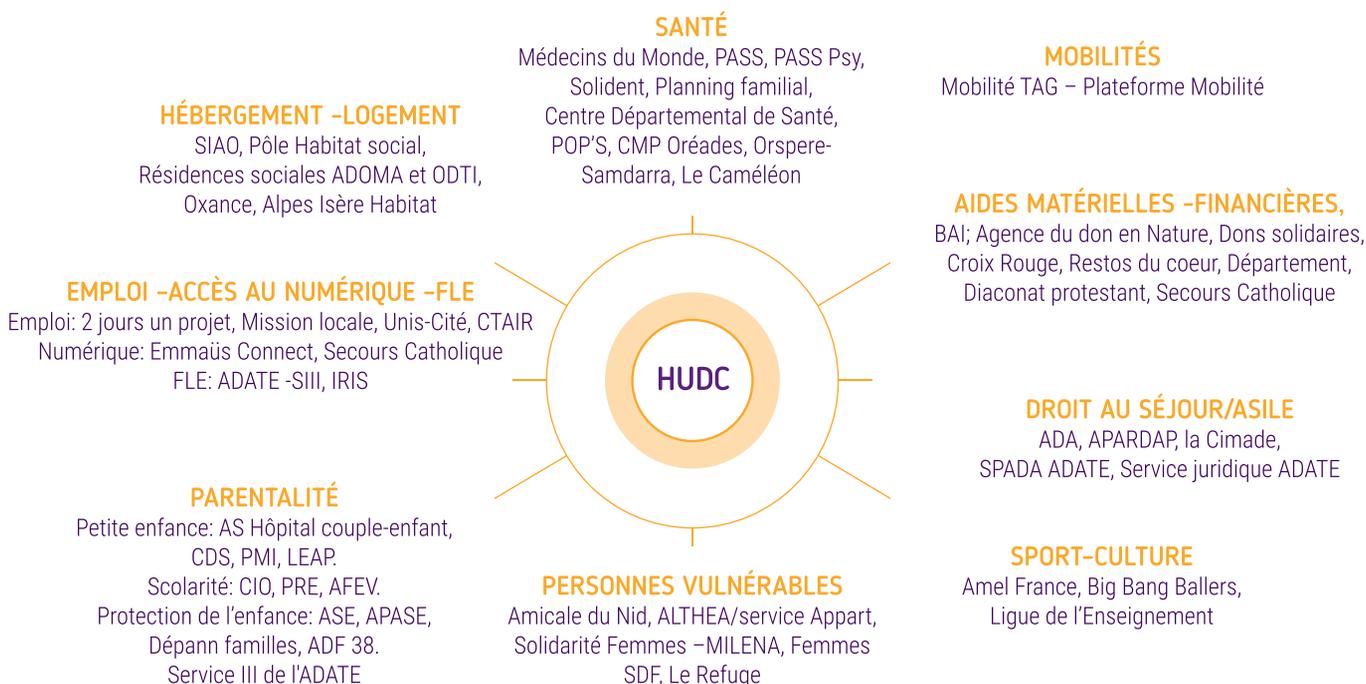
L'année 2020 a été, à bien des égards, exceptionnelle par l'épidémie de coronavirus qui nous a tous touchés, par les mesures prises pour l'endiguer avec deux confinements, et enfin par la réactivité avec laquelle nous avons dû envisager le travail social sous une nouvelle forme.

Cette année fut riche et formatrice, elle a nécessité de réinventer certaines pratiques du travail social. Les équipes ont dû faire preuve d'adaptation, de réactivité et d'imagination pour poursuivre leurs accompagnements au jour le jour dans un contexte si particulier.

Nous avons tout de même pu mener à bien :

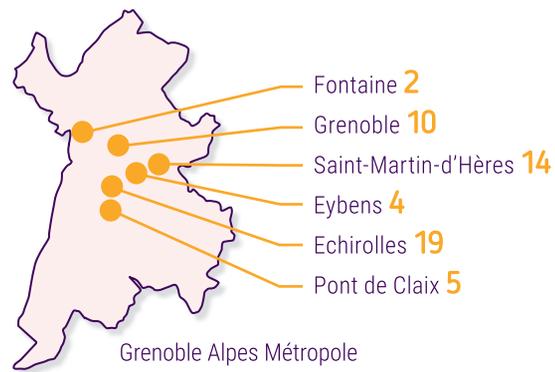
- L'intégration de l'HUDC au pôle « Asile, Accueil & Hébergement »,
- La mise en place du projet d'accompagnement personnalisé,
- La structuration du service technique et le renforcement des liens avec l'équipe socio-éducative,
- Le réaménagement des locaux de la distribution alimentaire,
- La mise en place de distributions de matériel d'hygiène et d'entretien,
- Le lancement des ASL – FLE,
- La finalisation des protocoles hygiène et sécurité.

CERCLE PARTENARIAL

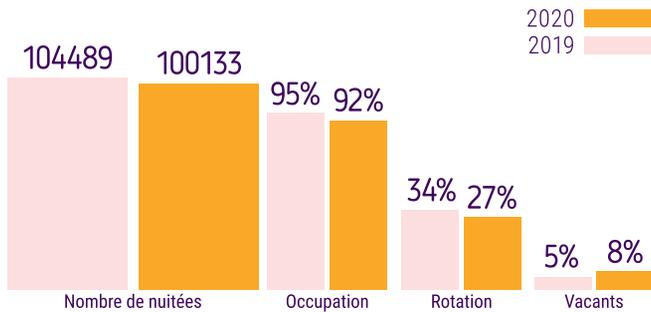


RÉPARTITION DES LOGEMENTS HUDC

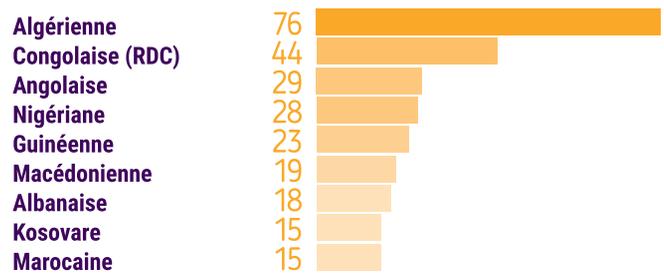
297 places réparties sur 54 logements en Isère



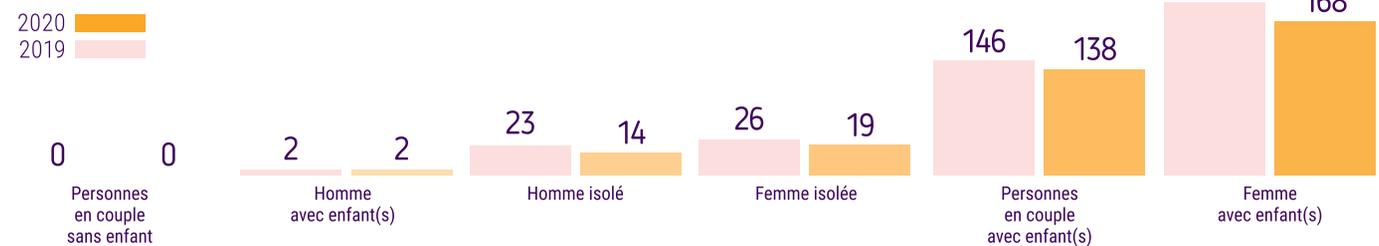
TAUX D'OCCUPATION



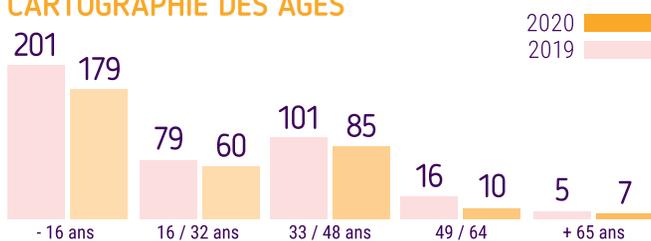
PRINCIPALES NATIONALITÉS



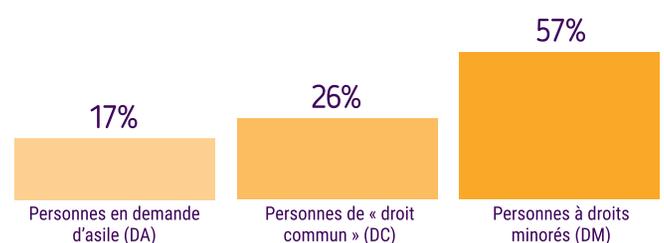
TPOLOGIE DES HÉBERGÉS



CARTOGRAPHIE DES ÂGES



SITUATION ADMINISTRATIVE



PERSPECTIVES 2021

En raison de la crise sanitaire, certains objectifs fixés pour l'année 2020 ont dû être reportés en 2021 :

- Le Conseil de vie sociale (CVS),
- La Formation Parentalité,
- Le Projet d'Accompagnement Personnalisé.

L'année 2021 sera l'année du changement, marquée par l'externalisation de nos logements et l'amélioration des conditions d'hébergement. L'année passée a mis en évidence l'émergence de publics vulnérables spécifiques, comme les femmes avec enfant(s) en bas âge ou les personnes en situation de handicap. Ces publics nous conduisent à penser une adaptation de notre offre d'hébergement et d'accompagnement. Un de nos objectifs en 2021 sera de trouver des espaces pour mener des actions collectives et travailler sur la parentalité, sur la recherche de logement autonome, sur les freins à l'accès à l'emploi ou sur l'alimentation.

Sur le plan de la santé, la crise sanitaire a mis en évidence la grande fragilité du public que nous accompagnons. La mise en place d'un soutien psychologique à destination des personnes hébergées serait une perspective de travail pour l'année à venir.

Sur le plan administratif, la mise à jour du contrat de séjour devrait s'achever en 2021 et inclura désormais une participation aux frais d'hébergement pour les personnes avec des ressources suffisantes.

Un projet validé d'équipement des locaux de distribution alimentaire permettra de limiter la manutention et les risques d'accidents, d'améliorer les conditions de stockage et la gestion des stocks.

Enfin, nous allons poursuivre notre dynamique d'ouverture et de construction de partenariats en collaboration et en transversalité avec les autres services de l'ADATE afin d'œuvrer pour l'ADATE de demain.



CADA

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

L'ÉQUIPE



| | ETP |
|-----------------------------|--------------|
| 1 Directeur de pôle | 0,07 |
| 1 Responsable de Service | 1 |
| 2 Assistante Administrative | 1,5 |
| 8 Accompagnateur Social | 4,77 |
| 4 Juriste | 0,86 |
| 1 Agent technique | 1 |
| 1 Coordinateur logistique | 0,09 |
| 1 Référent FLE | 0 |
| 4 Assistant comptable | 0,34 |
| 10 Fonctions support | 0,38 |
| Total | 10,02 |

Qualifications

60% des intervenants sociaux titulaires d'un diplôme d'Etat

Les formations effectuées en 2020

Au cours de cette année, le renouvellement de l'équipe socio-éducative (3 sur 5) a nécessité la mise en place de cycles de formation sur le droit des étrangers et en particulier sur le droit d'asile. Ces cycles de formation ont été assurés par le service juridique de l'ADATE.

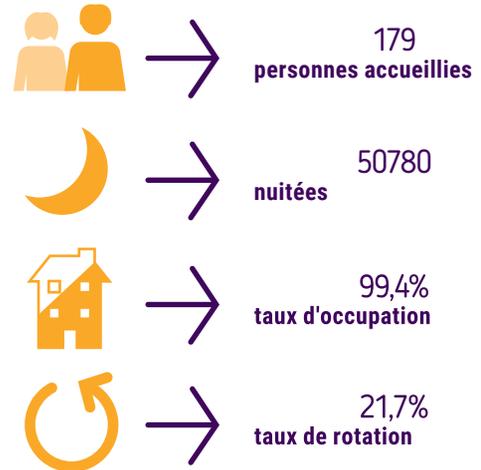
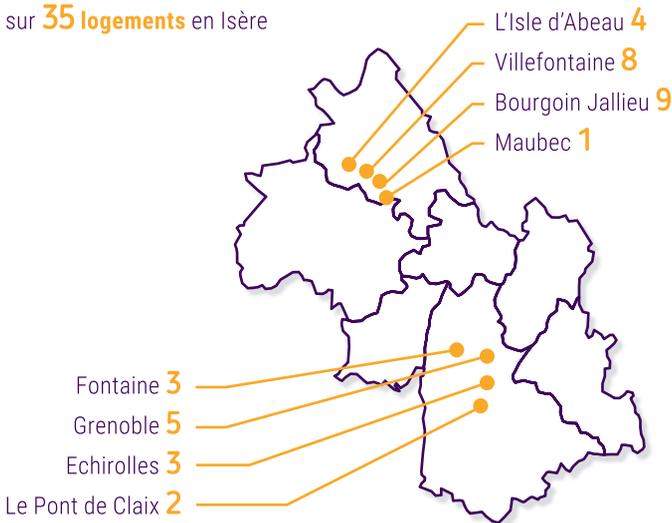
Les membres de l'équipe ont pu également participer à une formation sur le dispositif BALD de la DDCS relatif à l'accès aux logements des BPI. Une formation sur la santé mentale des demandeurs d'asile et les exilés, en partenariat avec l'association Le Caméléon et le réseau régional ORSPERE –SAMDARRA.

La crise sanitaire nous a contraints de reporter un certain nombre de formations et de séances d'échanges de pratiques programmées tout au long de l'année dans le cadre du plan de soutien aux équipes.

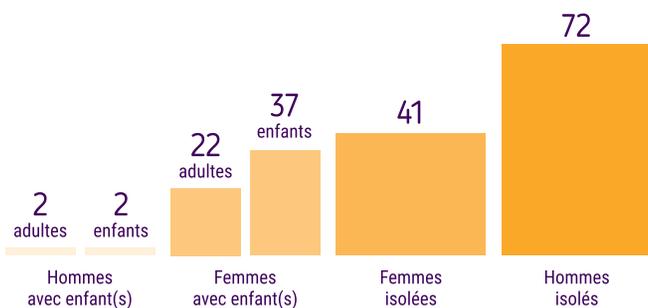
L'Analyse des pratiques professionnelles (APP)

Les accompagnateurs sociaux du service bénéficient de temps d'analyse de la pratique professionnelle une fois par mois. Les séances sont encadrées par un psychologue partenaire depuis 4 ans. L'objectif d'un groupe d'analyse de la pratique est d'aborder des situations professionnelles complexes de manière commune et interdisciplinaire. Il s'agit d'un temps d'échange et de travail autour de la question de la pratique professionnelle. Ce temps permet de prendre du recul tout en développant une culture commune. Cette année, étant donné les contraintes sanitaires, les séances ont dû être réalisées sous format de visioconférences.

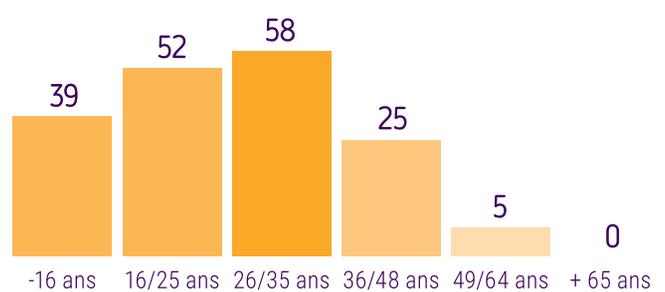
140 places réparties sur **35 logements** en Isère



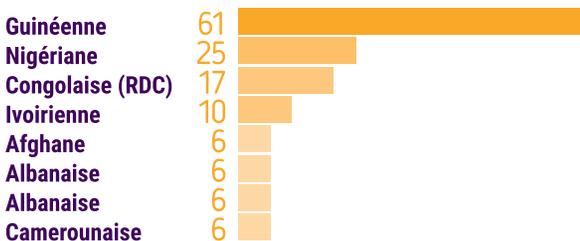
TPOLOGIE DES HÉBERGÉS



CARTOGRAPHIE DES ÂGES



NATIONALITÉS



34 nationalités accueillies

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES



PERSPECTIVES 2021

L'année 2020 a été, à bien des égards, exceptionnelle par l'épidémie de coronavirus qui nous a tous touchés, par les mesures prises pour l'endiguer avec deux confinements, et enfin par la réactivité avec laquelle nous avons dû envisager le travail social sous une nouvelle forme.

L'année 2020 a vu avancer :

- La structuration du service technique et le renforcement des liens avec l'équipe socio-éducative,
- L'intégration du CADA au pôle « Asile, Accueil & Hébergement »,
- La révision du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement,
- La mise en place d'une procédure de signalement des événements indésirables et graves,
- La finalisation des protocoles d'hygiène et de sécurité.

Cette année fut riche et formatrice, elle a nécessité de réinventer certaines pratiques du travail social. Les équipes ont dû faire preuve d'adaptation, de réactivité et d'imagination pour poursuivre leurs accompagnements au jour le jour dans un contexte si particulier. Nous allons poursuivre notre dynamique d'ouverture et de construction de partenariats avec l'appui du pôle « Asile, Accueil & Hébergement ».

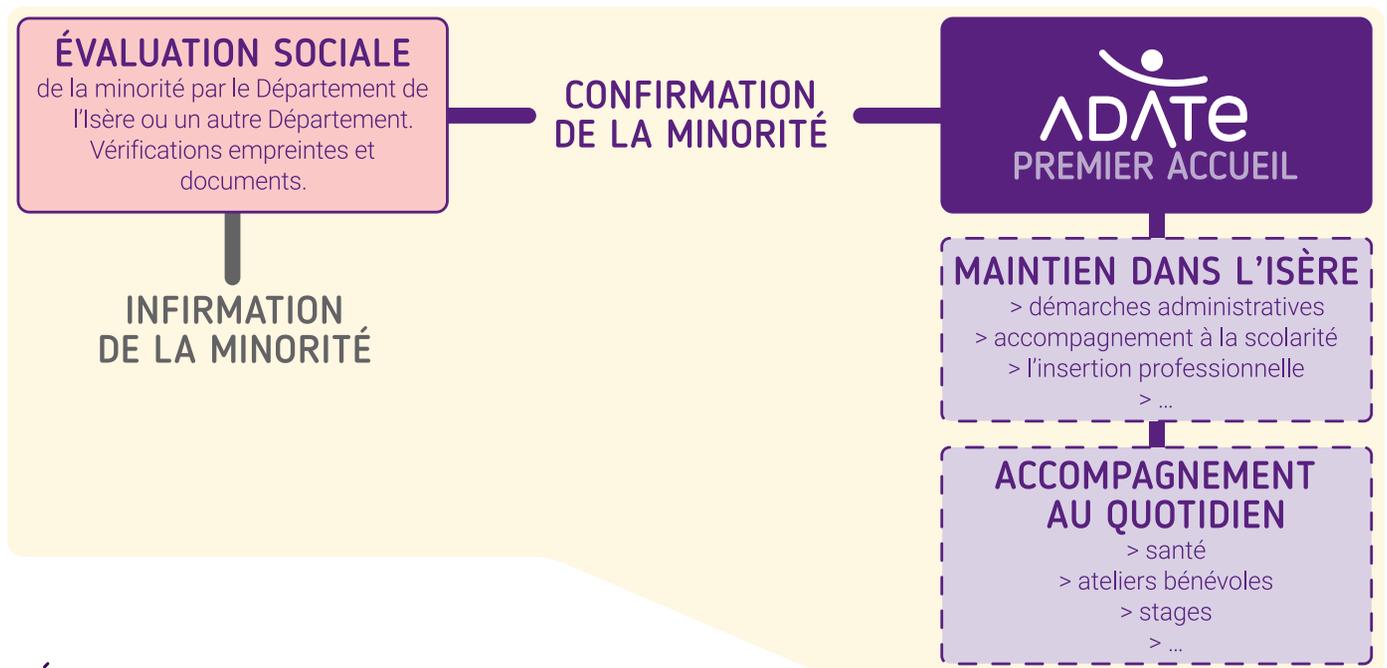
Nous allons profiter aussi de cette belle dynamique pour continuer notre travail en collaboration et en transversalité avec les autres services de l'ADATE afin d'oeuvrer pour l'ADATE de demain.

L'année 2021 sera l'année du changement, marquée par l'amélioration des conditions d'hébergement, de notre offre d'accompagnement et des outils de pilotage.

MNA

Le service Mineurs Non Accompagnés

a été créé en 2010, sous la forme d'un Dispositif d'accueil d'urgence de 72h pour 3 jeunes mineurs isolés étrangers, suite à un appel d'offre du Département de l'Isère. La spécificité de ce service est, depuis sa création, l'accueil en familles bénévoles, avec un encadrement social et juridique par des professionnels. Sa capacité d'accueil n'a eu de cesse d'évoluer, et d'un dispositif d'accueil d'urgence, il est devenu un service d'accueil pérenne, accueillant plus de 600 jeunes sur du long terme (jusqu'à 1200 à l'été 2018).



L'ÉQUIPE



| | ETP |
|------------------------------|-------------|
| Encadrement | 1,2 |
| Administratifs | 8,5 |
| Référents familles d'accueil | 4 |
| Socio-éducatifs | 18 |
| Juristes | 2 |
| Santé | 2 |
| Services techniques | 1,5 |
| Total | 37,2 |

Les formations effectuées en 2020

La plupart des salariés de l'équipe ont pu bénéficier en 2020 d'une formation dispensée par les psychologues de Caméléon dans le cadre de la convention conclue entre AGECSA et Caméléon, dans un projet soutenu par la Fondation de France.

Une salariée a également obtenu un DU Santé Société Migrations.

L'Analyse des pratiques professionnelles (APP)

Le travail d'analyse de la pratique professionnelle, amorcé en 2019, s'est poursuivi en 2020.

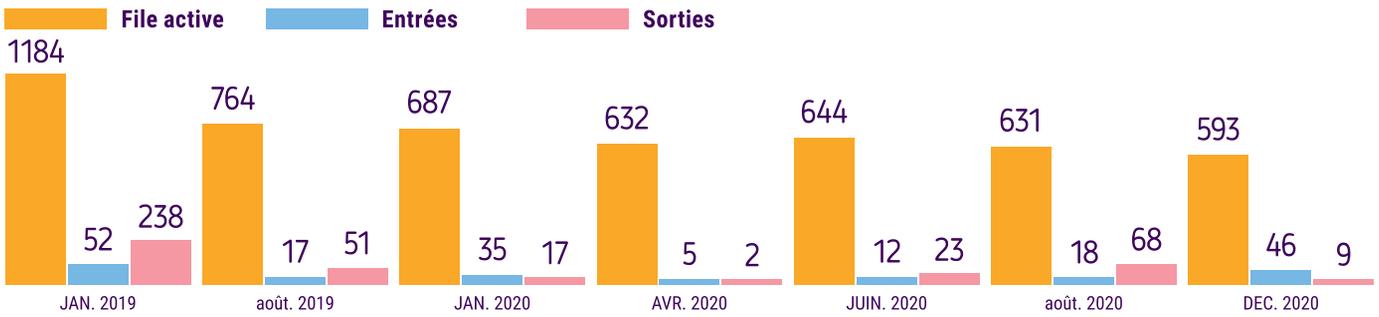
6 séances pour chacun des 2 groupes : 12 séances..

Crise sanitaire

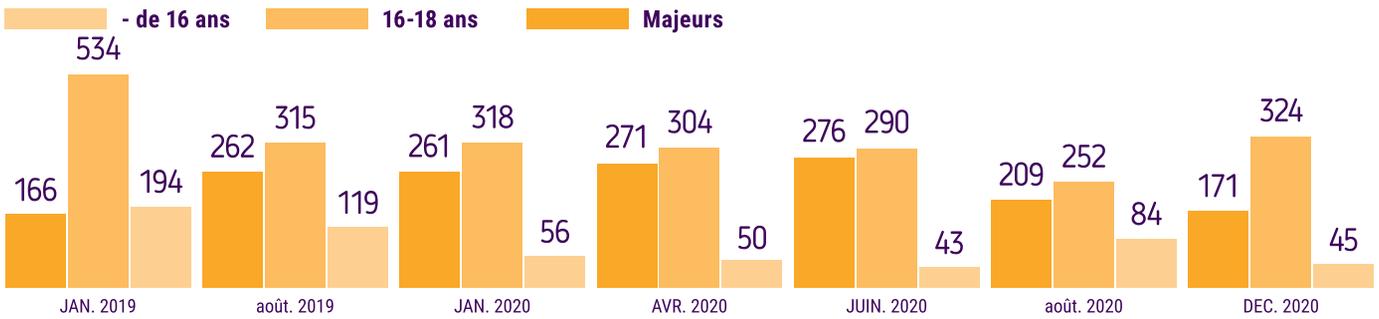
Le service a dû adapter son fonctionnement à la survenue de la pandémie de COVID-19. L'organisation met désormais en place un accueil uniquement sur RDV et en intégrant du télétravail, exigeant une adaptation des pratiques des professionnels mais également du public accompagné. La crise sanitaire a privé les jeunes de la possibilité d'entrer réellement dans un parcours d'insertion professionnelle et par le logement.

Nous tenons à souligner le travail colossal réalisé par l'équipe de professionnels de terrain dans leur mission d'accompagnement personnalisé, bienveillant, et porteur auprès des jeunes, ainsi que les personnels administratifs et supports qui ont contribué, malgré toute la complexité de l'année 2020, à structurer et professionnaliser toutes les démarches connexes aux prises en charge socio-éducatives.

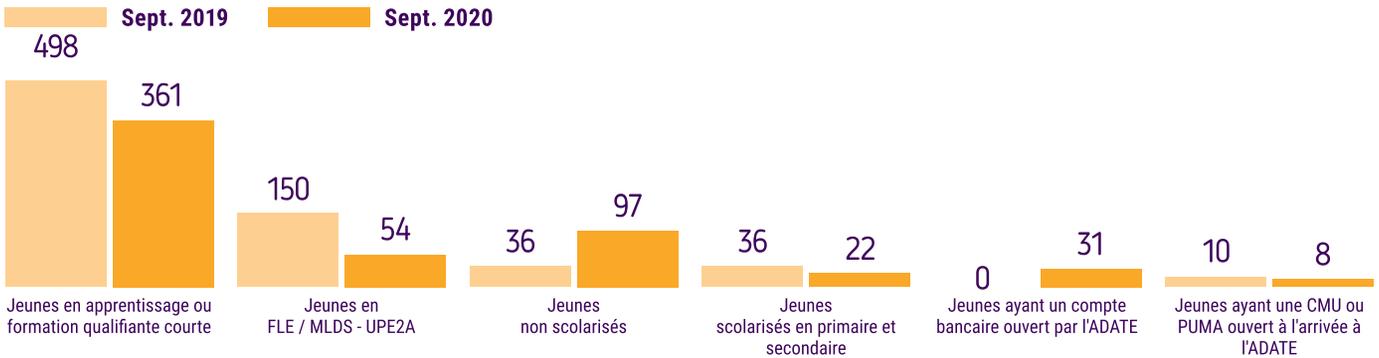
EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS



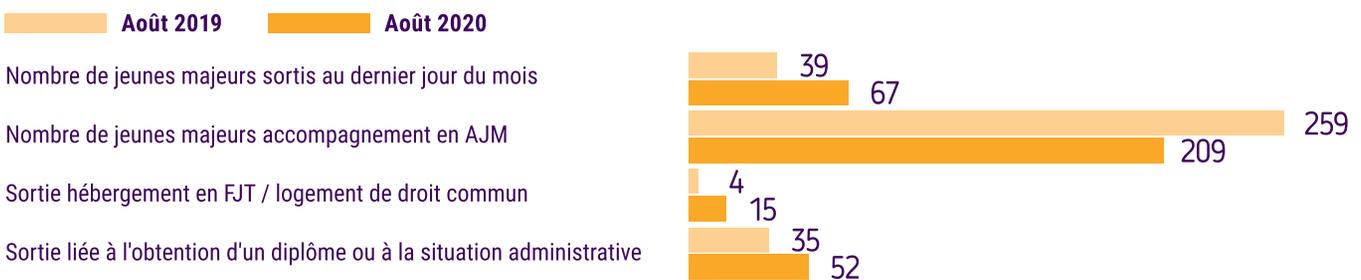
CARTOGRAPHIE DES ÂGES



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



ORIENTATIONS POST-MAJORITÉ



PERSPECTIVES 2021

Il est nécessaire de développer/innover pour répondre à des besoins concrets en matière notamment d'autonomie durable, d'accès aux droits et d'étayage dans le contexte 16-25 ans et de surcroît à l'arrêt de l'accompagnement (MNA ou AJM).

De même, il est pertinent de travailler le rendre compte de l'ADATE au Département, ainsi que de donner une définition plus fluide, ciblée, et claire des différentes missions assurées par le service. Celui-ci devra structurer ses outils et les harmoniser avec les autres intervenants dans l'accompagnement des MNA et jeunes majeurs dans le département, ainsi que recenser l'activité et le suivi d'indicateurs.

La structuration de la mission des familles d'hébergement est en cours avec la mise en place d'une forme de labélisation (habilitation), d'un accompagnement éducatif, et davantage de suivi/contrôle structuré.

La fin d'année 2020 ouvre les perspectives d'une année 2021 basée sur le dialogue et la confiance avec nos autorités. Cette année s'inscrit dans un esprit de structuration, de mise en application efficiente des outils de la Loi 2002-2, d'évolution des modalités de prise en charge et d'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés, de renforcement de l'équipe pluridisciplinaire et de révision des ratios d'accompagnement, en vue d'une amélioration notable des conditions pour les jeunes mais également pour les professionnels du service.

SERVICE JURIDIQUE

Tous les professionnels du service juridique interviennent sur toutes les actions. La polyvalence de leur activité permet de renforcer leurs compétences techniques, leur connaissance du terrain et d'acquérir une vision holistique de l'accompagnement juridique des usagers. Chaque juriste effectue des permanences d'accès aux droits, des permanences téléphoniques, actualise le site et délivre des formations. Ces compétences multiples sont une richesse pour l'animation des formations que nous délivrons et se traduit par un fort de taux de satisfaction des stagiaires.

→ Info-droits-migrants et info-droits-étrangers

- **Info-droits-migrants** : une permanence téléphonique à destination des particuliers et des professionnels des administrations publiques et intermédiaires de l'emploi.
- **Info-droits-étrangers.org** : site de vulgarisation juridique en droit des étrangers proposant des ressources en ligne ainsi qu'un service de question/réponse sous 72 heures.

→ Les permanences d'accès aux droits

- Permanences écrivain public,
- Permanences juridiques.

→ Les formations

Cette activité a connu une très sensible augmentation ces dernières années. Ces formations sont délivrées sur l'ensemble du territoire national (outre-mer inclus). A noter un vif succès de notre « journée de sensibilisation au droit des étrangers » qui allie apport théorique et expérience de terrain grâce à la polyvalence de nos professionnels.

→ Le pôle ressource

Depuis 2019, le service juridique de l'ADATE développe des outils ressources à destination des administrations et des professionnels.

L'ÉQUIPE

| | ETP |
|--------------------------|------------|
| 1 Responsable de Service | 1 |
| 1 Assistante de Service | 0,5 |
| 9 Juristes | 8,4 |
| 1 Ecrivain public | 0,1 |
| Total | 9,1 |

Qualifications

- 9 Masters 2 Mention droit
- 1 Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
- 1 Diplôme Universitaire en droit des étrangers
- 1 BTS
- 1 Didactique du français langue étrangère et seconde

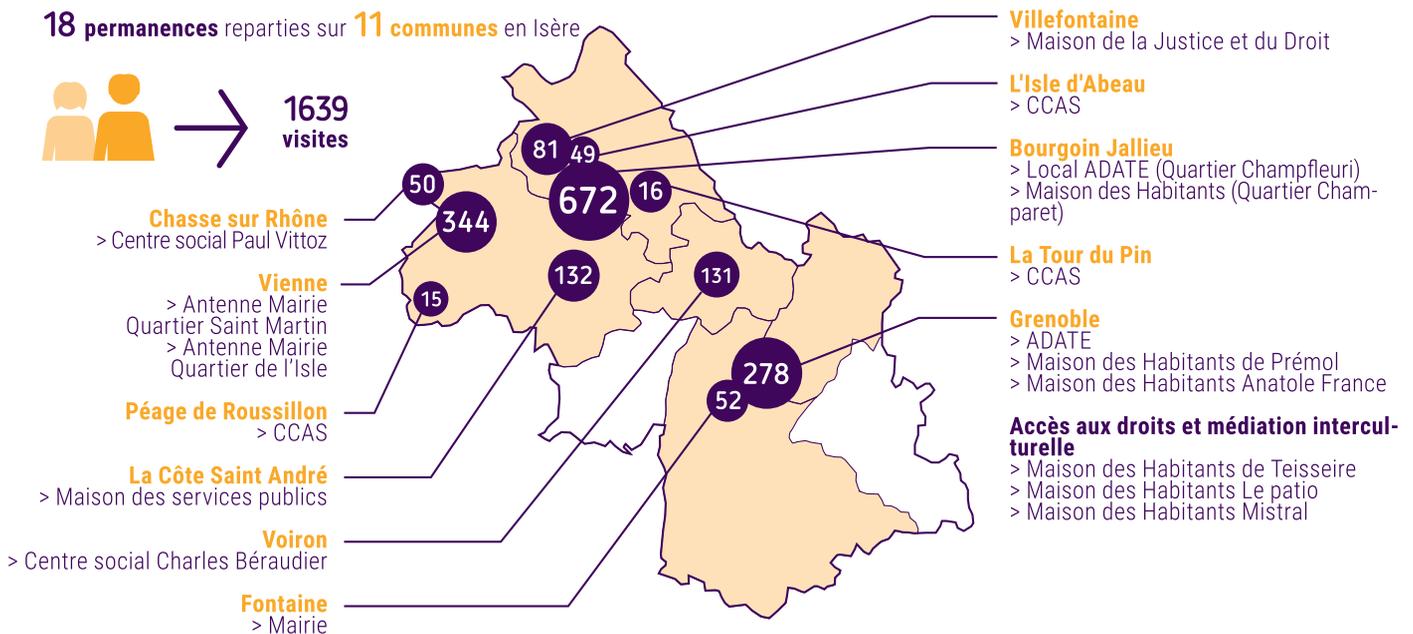
Les formations effectuées en 2020

- La procédure de réunification familiale (ADATE) et la procédure Dublin (ADATE)
- Journée de sensibilisation au droit des étrangers (ADATE)
- Les problématiques psychologiques, juridiques et éducatives des "MNA" (Centre Primo Levi)
- Le droit au séjour et le droit d'asile pour les femmes étrangères victimes de violences (GISTI)

LES PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT

18 permanences réparties sur 11 communes en Isère

1639 visites



Villefontaine
> Maison de la Justice et du Droit

L'Isle d'Abeau
> CCAS

Bourgoin Jallieu
> Local ADATE (Quartier Champfleuri)
> Maison des Habitants (Quartier Champaret)

La Tour du Pin
> CCAS

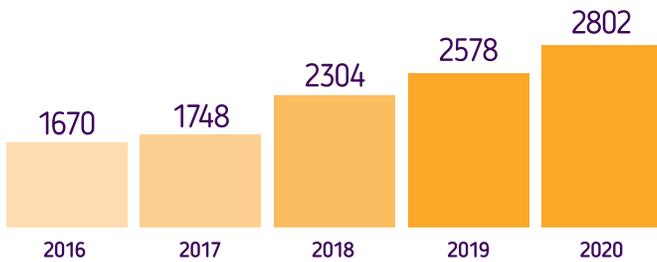
Grenoble
> ADATE
> Maison des Habitants de Prémol
> Maison des Habitants Anatole France

Accès aux droits et médiation interculturelle
> Maison des Habitants de Teisseire
> Maison des Habitants Le patio
> Maison des Habitants Mistral

INFO DROITS MIGRANTS

 → **2802 appels** en droit des étrangers en provenance de 1140 professionnels et de 1662 particuliers.

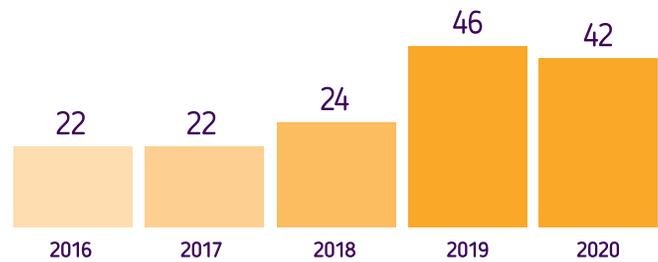
Évolution annuelle :



LES FORMATIONS

 → **42 formations** à destination des professionnels et des usagers en droit des étrangers.

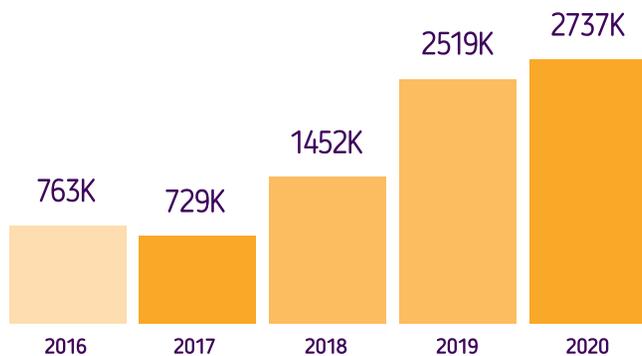
Évolution annuelle :



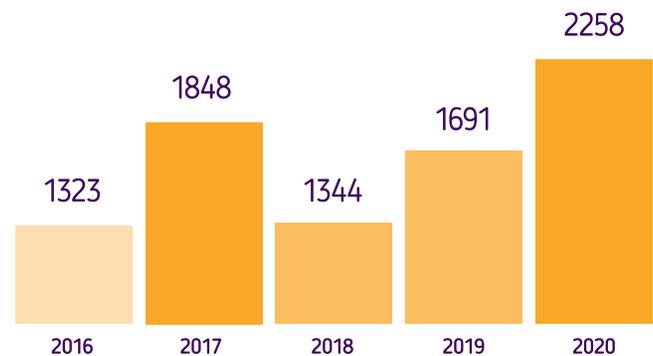
Nouveauté 2019 : délivrance de journées de sensibilisation dans les centres de travailleurs sociaux, délivrance d'une formation en visioconférence (avec l'île de la Réunion).

LE SITE INTERNET INFO-DROITS-ÉTRANGERS.ORG

Pages consultées, évolution annuelle :



Questions traitées, évolution annuelle :



LE PÔLE RESSOURCE

 → Le service juridique de l'ADATE a rédigé un guide pratique sur le droit au travail des étrangers dans le cadre du programme RISING.



Crise sanitaire

Le service juridique a rédigé deux articles en raison de la situation sanitaire:

- Un article sur l'impact de la situation sanitaire sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Cet article a été créé pour répondre à un nombre important de questions sur ce sujet. Il a été diffusé largement aux partenaires du territoire et consulté 50 000 fois.
- Un article sur les points de distribution alimentaire pendant le premier confinement. Cet article n'entre pas dans notre champ d'intervention. Toutefois, le nombre d'appels d'usagers ne pouvant accéder à une aide alimentaire en raison de la fermeture de nombreux points nous a incité à créer cet article, nous avons sollicité les partenaires publics et privés pour compléter ce document. Cet article a été consulté 5000 fois pendant le confinement

En outre, nous avons adapté nos supports formations afin de pouvoir les dispenser à distance.

Siii

Le service Insertion Innovation Interculturalités

met en place des actions dont l'objectif est de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées, et leur permettre d'être acteur de leur projet de vie, notamment par le travail, la langue, la création de liens sociaux, l'école. Il met également en œuvre des actions de lutte contre les discriminations auprès des habitants et des professionnels, ainsi que des formations.

L'ÉQUIPE

| | ETP |
|---|------------|
|  | |
| 1 Responsable de Service | 1 |
| 2 Chargées d'insertion professionnelle | 1,6 |
| 2 Formatrices Français langue étrangère | 1,8 |
| 1 Agente développement local et intégration | 1 |
| 1 Assistante de Service | 1 |
| Total | 7,4 |

Qualifications professionnelles

| | |
|---|--|
| 1 | DESS Psychologie cognitive |
| 1 | Master 2 Pratiques et Politiques Locales de Santé, Lille-1 |
| 1 | D.E.A. en Gestion de Ressources Humaines |
| 1 | Master 2 Français langue étrangère |
| 1 | Licence Sciences du Langage |
| 1 | Diplôme de chargé d'insertion développement (Arobase) |
| 1 | DESS Etudes littéraires |

Les formations effectuées en 2020

Une dynamique importante de formation afin de diversifier et d'améliorer constamment les modalités d'accompagnement des publics :

- word niveau 1 et 2 (1 personne)
- Théâtre Forum (association L'Ebullition) (2 personnes)
- Communication non violente (2 personnes)
- Droit au séjour (Adate) (1 personne)
- Apprendre le français avec le smartphone (CRI Iris) (1 personne)

L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

L'équipe ne bénéficie pas d'APP. Cependant des séances d'échanges de pratiques ont été initiées, sur une méthodologie inspirée par les GFAPP.

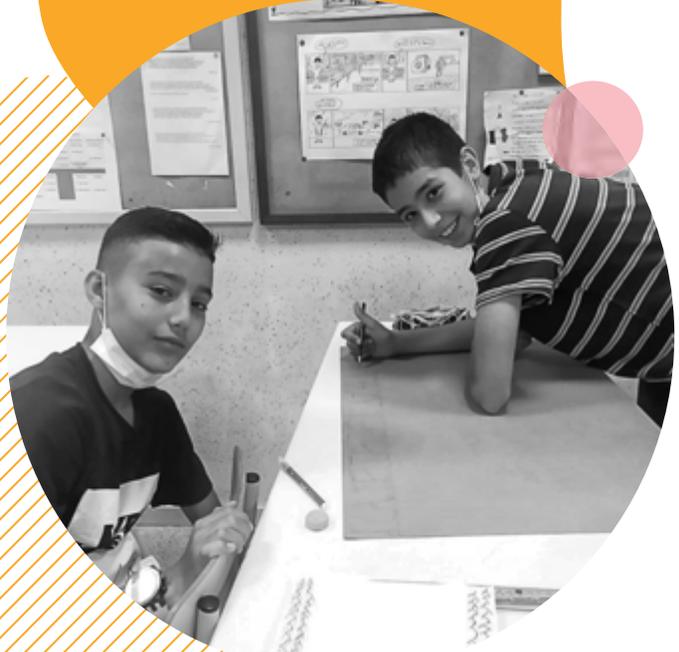
DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Service « Insertion Innovation Interculturalité » mets en place des actions spécifiques sur les territoires, co-construites avec les partenaires locaux.

Chasse-sur Rhône : partenariat avec le centre social pour l'accueil et l'accompagnement du public d'origine étrangère : L'agent de développement local et d'intégration anime une permanence d'**écrivain public** et deux **ateliers sociolinguistiques**.

Vienne : L'agent de développement local et d'intégration anime une permanence d'**écrivain public**, en lien avec la permanence de la juriste du service juridique de l'Adate.

Voiron : partenariat avec le centre social « Charles Béraudier » pour l'accueil et l'accompagnement du public d'origine étrangère. La formatrice FLE anime **deux permanences d'écrivain public** et **six ateliers sociolinguistiques** par semaine.





ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

 → **82 personnes accompagnées**

Les ateliers sociolinguistiques sont toujours mis en place en partenariat et au sein des structures de proximité : écoles ou centres sociaux, afin de favoriser l'implication des publics accompagnés dans leurs territoires.

8 ateliers repartis sur

6 communes en Isère

- > Chasse-sur-Rhône
- > L'Isle d'Abeau
- > Vienne
- > Pont Evêque
- > Roussillon
- > Bourgoin-Jallieu



L'ENVOLÉE FÉMININE

 → **32 femmes accompagnées**

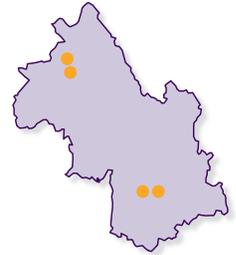
A destination des femmes éloignées de l'emploi.

La pertinence des démarches utilisées constituent la spécificité de l'action et sont axées sur le développement personnel, l'épanouissement de la personne et la réflexion sur le projet de vie qui permet de construire un projet de réinsertion professionnelle cohérent et durable.

4 sessions de 4 mois (2 jours/mois) reparties sur

4 communes en Isère

- > L'Isle D'Abeau
- > Bourgoin-Jallieu
- > Saint Martin d'Hères
- > Grenoble



VILLEFONTAINE Nouvelle action 2020

TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

 → **5 personnes accompagnées**

L'action Villefontaine Territoire d'expérimentation est une déclinaison de l'action « Envolée Féminine », en partenariat avec le Département, la Direccte, le Pôle emploi de Villefontaine, dans le cadre du programme « Territoire d'expérimentation », un programme inédit lancé par le département avec la participation de l'état pour mettre en place des solutions innovantes en matière de cohésion sociale.

L'objectif de l'action est de proposer un accompagnement spécifique alliant un axe de développement personnel et de travail sur soi à un travail sur le projet professionnel. Travailler à lever les freins tout en mobilisant le groupe vers le retour à l'emploi dans le domaine de la logistique.

3 mois

sur **1 commune** en Isère
> **Villefontaine**



FONTAINE PRO

 → **L'action n'a pas pu être réalisée en 2020 en raison du Covid**

Partenariat avec le service « Égalité Citoyenneté » de la ville de Fontaine

Accompagnement d'étrangers primo-arrivants primo-demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

- Acquisition de compétences linguistiques à visée professionnelle
- Accompagnement à la construction du projet professionnel ou de formation
- Acquisition de compétences sociales et comportementales.

2 sessions de 3 mois

sur **1 commune** en Isère
> **Fontaine**



PERSPECTIVES 2021

Nouvelle déclinaison de l'action Envolée Féminine avec « le Nid » sur Grenoble

Réflexion avec les partenaires de Vienne Condrieu Agglomération sur la déclinaison d'un deuxième module de l'action « Identité En Mouvement »



SERVICE TECHNIQUE

Le Service Technique de l'ADATE est un service transversal qui a pour but de veiller à la bonne utilisation du matériel mis à la disposition des personnes hébergées, d'effectuer les petites réparations et l'entretien des hébergements afin de garantir le meilleur accompagnement possible.

Les interventions d'entretien sont également à destination des antennes administratives et sites de l'Adate.

L'ÉQUIPE



| | ETP |
|----------------------------------|----------|
| 4 Agents techniques Centre Isère | 4 |
| 1 Agent technique Nord Isère | 1 |
| Total | 5 |

ACTIVITÉ DU SERVICE TECHNIQUE

L'équipement des appartements

Il s'agit de l'ensemble des activités de manutention : installation des équipements de base : électroménager, literies, rangements, serrures pour les chambres. Nous assurons aussi le vidage des hébergements rendus vacants, déménagements des personnes, et nettoyage des locaux.

La participation à la distribution alimentaire

Deux fois par semaine la distribution alimentaire a lieu et les agents techniques se rendent à la banque alimentaire de Sassenage pour charger les denrées qui seront distribuées.

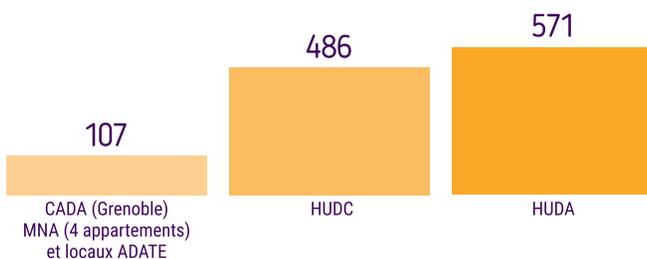
Les travaux dans les hébergements

C'est l'activité principale des agents techniques :

- Remplacement de 25 ampoules par mois en moyenne
- Débouchage : éviers douches
- Serrurerie : réparation ou remplacement des barillettes et poignées de portes.
- Contrôle mensuel de tous les matériels mis à disposition des usagers : détecteur de fumée, plaques de cuisson, radiateurs électriques...
- Peinture
- Débarrasage des objets encombrants.
- Lien avec les entreprises extérieures : travaux de plomberie, désinsectisation...



1164 interventions



NOS FINANCEURS



**HAUT-COMMISSAIRE
AUX COMPÉTENCES
ET À L'INCLUSION
PAR L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DIRECTION DE L'ACCUEIL,
DE L'ACCOMPAGNEMENT
DES ÉTRANGERS
ET DE LA NATIONALITÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION
SOCIALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFECTURE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce projet est financé par le Fond Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020



MIGRATION · ÉQUITÉ · INTERCULTURALITÉ

SIÈGE

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 64 86
adate@adate.org

ASILE

Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA)

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 64 70
pada.isere@adate.org

Pôle Hébergement d'Urgence (PHU)

Bâtiment Le Colibri
15, rue des Bergeronnettes
38100 Grenoble
04 58 17 48 00
phu@adate.org

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 64 80
logement@adate.org

MNA

Service Mineurs Non Accompagnés

5 place Sainte Claire
38 000 Grenoble
04 76 44 46 52
mna@adate.org

ACCÈS AUX DROITS

Service juridique

04 76 44 51 85
service.juridique@adate.org

INSERTION

Service Insertion Innovation Interculturalités

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 65 00
insertion@adate.org

SERVICES TECHNIQUES

39,41 rue Joseph Bouchayer
38100 Grenoble
adate@adate.org

www.adate.org